

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION BETTERAVIERE-RT - BIETENPLANTRSVENNOOTSCHAP
VOOR TS-PARTICIPATIE

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Boulevard Anspach N° : 111 Boîte : 10

Code postal : 1000 Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail : participation@cbb.be

Numéro d'entreprise

0445.700.746

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif
et modificatif(s) des statuts

07-08-2023

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 28-11-2024
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-08-2023

au

31-07-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2022

au

31-07-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :
A-app 6.1.2, A-app 6.2, A-app 6.3, A-app 6.5, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 12, A-app
13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DE WULF BRUNO

Rue Louis Denamur 23		
5030 Gembloux		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2022-11-24	Fin de mandat : 2024-03-31	Administrateur délégué

GOFFAUX FREDERIC

Agriculteur		
Chaussée Romaine 12		
5140 Sombreffe		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

VANELDEREN JEAN-PAUL

Agriculteur		
Hekstraat 2		
3890 Gingelom		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

CLEIREN JOSEPH

Agriculteur		
Rue de Leau 25		
1357 Hélécinne		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

VRANCKEN MATHIEU

Agriculteur		
Muizenberg 19		
3770 Riemst		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

HOLVOET THIERRY

Agriculteur		
Rue Gambremont 24		
7830 Silly		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

DEMANET VINCENT

Agriculteur		
Rue de la Tour 37		
1450 Chastre		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2021-11-25	Fin de mandat : 2025-11-25	Administrateur

DGST & PARTNERS SRL (B00288)

0458736952
Avenue Emile Van Becelaere 28A
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

LECOQ MICHEL (A01756)
Réviseur d'entreprises
Rue de la Concorde 27
4800 Verviers
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	<u>0</u>	
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>41.824.630</u>	<u>33.906.387</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		0
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	41.824.630	33.906.386
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>5.180.148</u>	<u>11.299.243</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	786.528	1.029.276
Créances commerciales		40		60.699
Autres créances		41	786.528	968.577
Placements de trésorerie		50/53	4.247.230	10.100.163
Valeurs disponibles		54/58	140.616	165.860
Comptes de régularisation		490/1	5.774	3.944
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	47.004.778	45.205.629

Ann.		Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	45.883.642	43.607.478
Apport		10/11	40.602.479	40.055.032
Disponible		110	40.602.479	40.055.032
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.927.013	2.927.013
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	2.927.013	2.927.013
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	2.354.150	625.433
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>1.121.136</u>	<u>1.598.151</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	1.069.363	1.546.151
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	92.117	9.900
Fournisseurs		440/4	92.117	9.900
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	10.935	10.535
Impôts		450/3	10.935	10.535
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	966.311	1.525.717
Comptes de régularisation		492/3	51.773	52.000
TOTAL DU PASSIF		10/49	47.004.778	45.205.629

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-136.894	-122.196
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61	190.693	176.321
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	81.475	58.592
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-218.369	-180.789
Produits financiers		6.4	75/76B	3.298.929	2.759.788
Produits financiers récurrents			75	3.298.929	2.759.788
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	1.852	96.496
Charges financières récurrentes			65	1.852	11.496
Charges financières non récurrentes			66B		85.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	3.078.708	2.482.503
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	383.680	331.475
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	2.695.028	2.151.029
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	2.695.028	2.151.029

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	3.320.461	2.151.029
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	2.695.028	2.151.029
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	625.433	
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	2.354.150	625.433
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	966.311	1.525.596
Rémunération de l'apport	694	966.311	
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	110.099
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	110.099	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	110.099
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	110.099	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	36.178.386
8365	7.918.244	
8375		
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	44.096.630	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	2.272.000
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525	2.272.000	
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	41.824.630	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76		
(76A)		
(76B)		
66	0	
(66A)		
(66B)		85.000
6502		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Commissaire

Autres attestations Commissaire

Exercice
6.300
650

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

Sopabe-T: Règles d'évaluation

ACTIF

Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements. Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

-matériel de bureau : 3 ans

-matériel informatique : 3 ans.

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Les immobilisations financières font l'objet d'une réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition. Les moins-values à caractère durable sont déduites de la valeur de la participation ou du titre. Une reprise de réduction de valeur peut être effectuée en cas de réévaluation.

Immobilisations financières cotées

Les réductions de valeur doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par la société.

Les réductions de valeur doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi et sont comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Le critère « durable » est évalué sur une base annuelle.

La dépréciation est enregistrée globalement en comparant le cours moyen d'achat avec le cours moyen de l'année écoulée.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur nominale, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

Actions – obligations

La valeur comptable est basée sur le coût d'acquisition hors frais, limité à la valeur nominale en cas d'obligation (vu que l'on connaît la valeur de remboursement).

Les frais peuvent être activés et la prise en charge sera répartie sur la période escomptée de conservation de l'actif financier (ex : durée restante de l'obligation).

Actions

Chaque année, le conseil d'administration examinera l'opportunité ou non de procéder à une réduction de valeur et/ou de procéder à une reprise des réductions de valeur antérieures.

Dans ce cadre, le conseil se basera sur différentes méthodes :

- 1. Actif net corrigé*
- 2. Méthode basée sur les données comptables :*
 - chiffre d'affaires, marge brute, ebit da, cash flow*
 - ratio « cotation » / ebit da*
 - endettement bancaire*
 - ratio endettement bancaire / ebitda*
- 3. Méthode des multiples basée sur des données comptables comparables :*
 - sectorielle ou non*
 - PER Bruxelles*
 - PER sectoriel*
 - EV/S*

Pour chaque méthode, le conseil examinera également l'évolution des données.

Actions cotées

La méthode d'évaluation est le minimum entre

- le cours de bourse moyen de l'année ;*
- le cours minimum des 5 derniers jours autour de la clôture (25/06 au 05/07) ;*

Une analyse complémentaire pourra justifier de privilégier une période plus longue pour ce calcul.

Une analyse fondée sur les méthodes reprises ci-avant pourra conduire à apprécier le « caractère durable » de cette évolution du cours.

PASSIF

Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il ne peut y avoir de distribution du bénéfice exceptionnel si celui-ci provient d'une reprise de réduction de valeur sur des titres cotés toujours en portefeuille.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

RAPPORT DE GESTION

SOPABE-T SC

Boulevard Anspach 111 - bte 10

1000 Bruxelles

Tél : 02/551.11.78 - Mail : participation@cbb.be

445.700.746 RPM Bruxelles - CRELAN BE76 1031 1222 2095

RAPPORT DE GESTION 2023/2024

(A présenter à l'AG du 28.11.2024)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente, notre rapport de gestion de l'organe d'administration au cours de l'exercice social qui a débuté le 01.08.2023 et qui s'est clôturé au 31.07.2024.

§ 1. Evolution des affaires

1.1. EVOLUTION DU RESULTAT

L'exercice 2023/2024 s'est clôturé avec un résultat positif de 2.695.027,65 € en nette hausse par rapport au résultat positif de 2.151.028,63 € de l'an dernier.

Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits financiers de 539.141,73 € par rapport à l'an dernier :

- augmentation des dividendes des actions Südzucker en juillet 2024 due à l'augmentation du dividende par action Südzucker (0,90 € contre 0,70 € l'an dernier) et à l'augmentation du nombre d'actions Südzucker détenues par Sopabe-T au terme de l'exercice (2.842.075 actions contre 2.217.359 au terme de l'exercice précédent), soit un montant de 2.557.867,50 € contre 2.209.831,70 € l'an dernier ;
- augmentation des revenus des placements de 9.956,08 € à 200.877,95 €.

Le montant des dividendes perçus pour les 1.200.000 actions RT détenues Sopabe-T au cours de l'exercice 2023/24 s'élève à 540.000,00 € comme l'an dernier (dividende de 0,45 € par action RT).

Le bénéfice de l'exercice 2023/24 de 2.695.027,65 € auquel s'ajoute le bénéfice reporté de l'exercice précédent de 625.433,11 € aboutit à un résultat à affecter de 3.320.460,76 €

1.2. AFFECTATION DU RESULTAT (3.320.460,76 €)

L'organe d'administration propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Affectation d'un montant de **966.310,60 €** à la rémunération des actions T pour attribuer un dividende brut de **0,20 € par action T** (0,32 € l'an dernier), pour rémunérer les 4.831.553 actions T qui ont droit à un dividende pour l'année 2023 et qui sont celles figurant sur le fichier arrêté au 31.12.2023;
- Affectation du solde soit **2.354.150,16 €** en bénéfice reporté.

Cette répartition favorise la constitution de réserves pour faire face à une éventuelle réduction de valeur des actifs de la Sopabe-T compte tenu du contexte actuel du marché du sucre UE et mondial pour la campagne 2024/25.

1.3. COMPTES DE L'EXERCICE

L'organe d'administration propose d'arrêter les comptes dans la forme suivante :

Bilan (après répartition)

ACTIF	47.004.778,18
--------------	----------------------

<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>41.824.630,33</u>
---------------------------	----------------------

1 action SZVG (adhésion de Sopabe à la coopérative allemande SZVG)	2.500,00
1.200.000 actions RT (4,8631 € par action RT)	5.835.686,64
2.842.075 actions Südzucker (12,66 € par action SZ)	35.986.443,69

<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	<u>5.180.147,85</u>
--------------------------	---------------------

Précomptes mobiliers à récupérer (2020 à 2024)	786.528,05
Placements trésorerie	4.247.229,94
Valeurs disponibles	140.616,27
Intérêts cptes bancaires à recevoir	5.773,59

PASSIF	47.004.778,18
---------------	----------------------

<u>FONDS PROPRES</u>	<u>45.883.642,24</u>
----------------------	----------------------

<u>Apports</u>	<u>40.602.478,66</u>
----------------	----------------------

actions A (CBB, Coco, Fédé-RT, Verbond)	360.000,00
actions B (1 action B par coopérateur B)	42.480,00
actions T (1 action T par 0,6172 t de betteraves en contrat de base à 18 °Z)	39.199.998,66

<u>Réserves disponibles</u>	<u>2.927.013,42</u>
-----------------------------	---------------------

<u>Bénéfice reporté (2023/24)</u>	<u>2.354.150,16</u>
-----------------------------------	---------------------

<u>DETTES</u>	<u>1.121.135,94</u>
---------------	---------------------

Dettes commerciales	92.117,44
Dettes fiscales à payer (TVA)	10.934,91
Dividendes actions T à payer au 30/11/2024	966.310,60
Comptes de régularisation (provision taxe compte-titres)	51.772,99

Compte de résultats

<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>- 218.369,26</u>
--------------------------------	---------------------

<u>PRODUIT D'EXPLOITATION</u>	<u>53.798,11</u>
-------------------------------	------------------

Indemnités comité stratégique RT HTVA	52.070,98
---------------------------------------	-----------

Frais perçus sur achat/vente de titres Sopabe-T	1.727,13
---	----------

<u>COUT D'EXPLOITATION</u>	<u>272.167,37</u>
----------------------------	-------------------

Frais de fonctionnement (loyer, salaires, réunions, ...)	190.692,64
--	------------

Taxes (taxe comptes-titres, taxe des sociétés)	81.474,73
--	-----------

<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>3.297.077,04</u>
---------------------------	---------------------

Revenus participation : dividendes (0,45 €) ; 1.200.000 actions RT	540.000,00
--	------------

Revenus participation : dividende (0,90 €) ; 2.842.075 actions Südzucker	2.557.867,50
--	--------------

Revenus participation : dividende action SZVG	184,06
---	--------

Produits financiers (intérêts comptes bancaires et revenus placements)	200.877,95
--	------------

Charges financières (frais bancaires, intérêts négatifs, ...)	-1.852,47
---	-----------

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>3.078.707,78</u>
-------------------------------	---------------------

Impôts (préc.mob.allemand non récupérable s/divid. actions Südzucker)	-383.680,13
---	-------------

BENEFICE DE L'EXERCICE 2023/24	2.695.027,65
---------------------------------------	---------------------

1.4 EVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS

Les apports sont formés de trois sortes d'actions : actions A, actions B et actions T.

Actions A détenues par les associés A

Le nombre d'actions A est resté identique. Les 30.000 actions A ont une valeur nominale de 12 € et se répartissent comme suit : asbl CBB-PB (12.000 actions A), asbl CBB (3.000), vzw Coco Vlaanderen (3.000), asbl Fédé RT (9.353) et vzw Verbond Vlaamse Suikerbietplanters Tiense (2.647).

Variation du nombre d'actions B détenues par les planteurs (associés B)

Le nombre d'actions B d'une valeur nominale de 12 € est passé de 3.607 en début de l'exercice à 3.540 à la clôture de l'exercice au 31.07.2024, soit 67 unités de moins. Il y a eu 228 départs de coopérateurs (dont 121 cessions et 107 remboursements par Sopabe-T) contre 161 admissions (dont 121 cessions et 40 achats à Sopabe-T).

Variation du nombre d'actions T

Le nombre d'actions T d'une valeur nominale de 8,24 € a augmenté de 63.877 unités passant de 4.767.360 en début d'exercice à 4.831.237 à la clôture au 31.07.2024. Cette augmentation résulte :

- de la souscription de 99.441 actions T supplémentaires par 212 coopérateurs pour augmenter leur contrat de base de livraison de betteraves 2023 ;
- du remboursement au 15 décembre 2023 de 35.248 actions T sur demande de 69 coopérateurs ayant cessé ou réduit leurs droits de livraison sans cession à un autre coopérateur ;
- du remboursement de 316 actions T à des planteurs sortants après un transfert de droits.

La situation des apports au 31 juillet 2024 est la suivante :

- actions A : apport disponible	: 30.000	actions x 12 €	=	360.000,00 €
- actions B : apport disponible	: 3.540	actions x 12 €	=	42.480,00 €
- actions T : apport disponible	: 4.831.237	actions x 8,24 €	=	<u>39.809.392,88 €</u>
				40.211.872,88 €

Les apports complémentaires constituent la retenue sur la valeur de retrait des actions T lorsque les planteurs demandent volontairement le remboursement total ou partiel de leurs actions T sans cession de leur contrat de base et de la participation correspondante à un autre coopérateur. Ces apports complémentaires totalisent 390.605,78 € au 31 juillet 2024. Ils comprennent la retenue de 0,62 € sur les 35.330 actions remboursées en décembre 2023 ainsi que les ex-primes d'émission des actions T non remboursées en décembre 2022 (84.350 actions), en décembre 2021 (92.405) en décembre 2020 (120.802) en décembre 2019 (96.608), en décembre 2018 (16.192), en décembre 2017 (3.937) en décembre 2016 (2.168). Le montant total de 390.605,78 € est établi comme suit : $[(2.168+3.937+16.192) \times 2,04 \text{ €} + (96.608 + 120.802+92.405+84.350) \times 0,82 \text{ €}] + 35.330 \times 0,62 \text{ €}$.

Les remboursements demandés par les planteurs au cours de l'exercice pour cesser ou réduire leurs livraisons de betteraves à la RT pour la campagne 2023/24 seront réalisés le 15 décembre 2024 : 7.529 actions T seront remboursées à la demande de 20 coopérateurs. Cette baisse du nombre d'actions T est plus que compensée par l'achat en novembre 2024 de 150.520 actions T supplémentaires demandées par 327 coopérateurs qui ont voulu augmenter leurs livraisons de betteraves pour la campagne 2023/24.

1.5 RISQUES ET INCERTITUDES – CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE

Sopabe-T n'exerce pas d'activité industrielle. La situation financière de Sopabe-T dépend étroitement de l'évolution de l'activité industrielle du groupe sucrier Südzucker et de sa filiale belge Raffinerie Tirlemontoise (RT) puisque 88 % de ses actifs sont investis en actions RT et en actions Südzucker. Les principales ressources financières de Sopabe-T sont les dividendes des actions RT et Südzucker.

Par leur activité, la RT comme Südzucker, sont exposées à des risques spécifiques à l'industrie sucrière qui, en cas de survenance, pourraient affecter la situation financière de Sopabe-T. La position importante de RT au sein du groupe SZ et l'éventualité de restructuration au sein de celui-ci peuvent indirectement être aussi des facteurs de risque pour Sopabe-T

D'autres facteurs de risque sont l'exposition directe du secteur sucre aux fluctuations du marché mondial, la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation des importations ukrainiennes dans l'UE ainsi que les

résultats de nombreuses négociations commerciales à l'issue desquelles l'UE pourrait accorder à des pays tiers des contingents d'importations supplémentaires de sucre sans droit de douane ou à droits réduits (OMC, MERCOSUR, accords bilatéraux), sans parler des campagnes anti-sucre ni de la baisse de la consommation du sucre en Europe occidentale.

Il y a aussi l'interdiction croissante de divers produits de protection phytosanitaires (néonicotinoïdes, ...), les objectifs de réduction d'utilisation des engrais, des produits phytosanitaires dans le cadre du Green Deal, la hausse des prix des engrais et de l'énergie qui menacent la rentabilité de la culture betteravière. Un revenu insuffisant de la betterave risque d'entraîner la démission des coopérateurs planteurs de betteraves et par conséquent, une réduction des apports (remboursement d'actions B et T).

Au niveau de Sopabe-T, les risques mis en évidence ci-dessus sont couverts par la constitution de réserves pour faire face à une éventuelle réduction de valeur de ses actifs et de ses apports. Hormis les actions Südzucker et RT, les actifs détenus par Sopabe-T sont placés sans risques (comptes à terme, ...) et diversifiés auprès des principales institutions bancaires belges.

1.6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE ECOULE

Aucun événement important de nature à modifier la situation de la société n'est survenu au cours de l'exercice 2023/24.

§ 2. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2023/24 et jusqu'à la date de rédaction de ce rapport de gestion, le cours de l'action Südzucker est passé sous la barre des 12,00 €. Dans un communiqué du 10 octobre 2024, Südzucker a annoncé pour l'exercice en cours une forte diminution de son résultat d'exploitation dans les segments du sucre, de CropEnergies et de l'amidon.

Dans le segment sucre, « la croissance significative des volumes de vente a été compensée par une baisse progressive des prix au cours du deuxième trimestre 2024/25. Cette baisse des prix est due à la fois à la diminution croissante des prix dans l'UE au cours du deuxième trimestre 2024/25 et à l'augmentation significative des exportations de l'UE vers le marché mondial ».

§ 3. Prévisions budgétaires pour l'exercice 2024/25

Le budget est établi sur base des données et des *hypothèses* suivantes :

- Les dividendes reçus pour les 1.200.000 actions RT seront identiques à ceux reçus en 2023/24 soit 540.000 € (0,45 € garanti par action RT) ;
- Si le dividende par action Südzucker à recevoir en juillet 2025 est de 0,20 €, les revenus pour des 2.842.075 actions Südzucker atteindront 568.415 € et les impôts atteindront 85.000,00 € (partie non récupérable du précompte mobilier allemand sur les dividendes d'actions Südzucker) ;
- Les frais de fonctionnement, frais bancaires seront identiques à 2023/24 (+ indexation) ;
- Pour les intérêts des placements et comptes bancaires, nous considérons un taux de 2,5 %. La taxe annuelle (0,15 %) sur les comptes titres en actions Südzucker devrait atteindre 60.000,00 €.

<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>900.000</u>
Dividendes actions RT (id.2023/24)	540.000
Dividendes actions Südzucker (si 0,20 € par action)	568.000
Indemnités comité stratégique RT (id 2023/24)	52.000
Services et bien divers, rémunérations (id.2023/24 + index)	-200.000
Divers (taxe compte-titres, ...)	-60.000
<u>Résultat financier (intérêts des placements – frais bancaires)</u>	<u>87.000</u>
Intérêts placements	90.000
Frais bancaires	-3.000
<u>Impôts</u> (précompte allemand non récupérable sur dividende actions SZ)	<u>-85.000</u>
BENEFICE PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024/2025 après impôts	902.000

§ 4. Informations complémentaires (cf. art.3 :6 du CSA)

Tous ces postes sont énumérés dans le rapport conformément à l'article 3:6 du CSA :

- recherche et développement : sans objet ;
- succursale : sans objet ;
- perspectives de continuité : cf § 1. Sur base des éléments actuellement connus, le risque de discontinuité de la Sopabe-T est réduit à son minimum et l'organe d'administration justifie l'hypothèse de continuité par le fait que le budget établi pour le prochain exercice est en boni et que les liquidités sont importantes.
- conflits d'intérêts : sans objet ;
- mouvement des apports : les mouvements du capital en actions T respectent les règles internes et sont effectués en relation avec les transferts de quota ;
- risques financiers et utilisation des instruments financiers : il n'y a pas d'utilisation de produits dérivés. Les seuls actifs financiers sont des dépôts bancaires à terme fixe, des comptes courants et des participations dans le secteur économique conformément à son objet. La coopérative a placé sa trésorerie dans des produits à capital garanti à court terme et à moyen terme sans risque de liquidité. L'organe d'administration a pris toutes les mesures pour suivre régulièrement les dites participations. Le suivi est exposé dans le corps du rapport.

§ 5. Valeur des actions RT, Südzucker et des actions A, B et T

a) Valeur des actions RT inscrites à l'actif du bilan

En 1997, la Sopabe-T a acquis 1.200.000 actions RT au prix de 8,24246 € par action RT pour un montant total de 9.890.951,64 €. Lors d'une AGE RT (25.02.2008), il a été décidé de rembourser une partie de la prime d'émission des actions RT. Le montant de 1.783.265,00 € a été remboursé à Sopabe-T. Dès lors, le montant pour les actions RT figurant à l'actif du bilan en 2018 s'élevait à 8.107.686,64 € (9.890.951,64 – 1.783.265,00), ce qui correspond à une valeur de 6,7564 € par action RT.

En 2019, la RT a cédé sa filiale Saint-Louis-Sucre (SLS) à sa maison-mère Südzucker. Il en est résulté une baisse des actifs de la RT qui s'est traduite par une réduction de valeur des actions RT. **Au terme de l'exercice 2018/19 de Sopabe-T**, l'organe d'administration a estimé la réduction de valeur des actions RT inscrites à l'actif de la Sopabe-T à 900.000,00 €, ce qui correspond à une valeur de 6,0064 € par action RT [(8.107.686,64 – 900.000,00)/1.200.000].

Lors de son exercice clôturé au 29/2/2020, le résultat d'exploitation de la RT a pour la deuxième année consécutive été en perte. En cause, une réduction des ventes de sucre dans un contexte de prix du sucre très bas pendant deux ans et une augmentation des coûts de production due aux problèmes de qualité à l'usine de Wanze. A cela s'est ajouté le fait que dans le courant de l'exercice 2019/20, la filiale RT/TS Services de la RT a versé un dividende de 130 millions € à Südzucker et que la RT a procédé à une réduction de la valeur de sa filiale RT/TS Services de 27 millions € et à une réduction de la valeur de sa filiale Sogelaf Chabert de 10 millions €. **Au terme de l'exercice 2019/20 de Sopabe-T**, l'organe d'administration a estimé la réduction de valeur des actions RT inscrites à l'actif à 1.167.000,00 €, ce qui correspond à une valeur de 5,0339 € par action RT [(8.107.686,64 – 900.000,00-1.167.000,00)/1.200.000 actions RT].

Lors de l'AGE RT du 25.2.2022, la RT a décidé de distribuer un dividende de 0,65 € par action RT avant la fin de son exercice clôturé au 28.02.2022. Le 25 février, la RT a versé à ses deux actionnaires un montant de 780.000,00 € pour les 1.200.000 actions RT de catégorie A détenues par Sopabe-T et un montant de 131.219.999,30 € pour les 201.876.922 actions RT de catégorie B détenues par Südzucker. Il en est résulté une baisse des fonds propres de RT de 132 M€.

Cette baisse des fonds propres a été toutefois tempérée par la nette amélioration du résultat d'exploitation de la RT pour son exercice clôturé au 28.2.2022 (39,4 M€) : un niveau comparable aux années avant quota par la perspective d'un résultat d'exploitation encore meilleur pour le prochain exercice estimé sur base des volumes de sucre vendu à des prix élevés au cours du deuxième semestre 2022. **Au terme l'exercice de 2021/22 de Sopabe-T**, l'organe d'administration a estimé la réduction de valeur des actions RT inscrites à l'actif à 120.000,00 €, ce qui correspond à une valeur de 4,9339 € de l'action RT $[(8.107.686,64 - 900.000,00 - 1.167.000,00 - 120.000,00) / 1.200.000 \text{ actions RT}]$.

Pour l'exercice de la RT clôturé au 28.2.2023, on constate une augmentation du résultat d'exploitation de la RT mais une forte augmentation des dettes financières. **Au terme l'exercice de 2022/23 de Sopabe-T**, l'organe d'administration a estimé la réduction de valeur des actions RT inscrites à l'actif à 85.000,00 €, ce qui correspond à une valeur de 4,8631 € de l'action RT $[(8.107.686,64 - 900.000,00 - 1.167.000,00 - 120.000,00 - 85.000,00) / 1.200.000 \text{ actions RT}]$.

Au terme l'exercice de 2023/24 de Sopabe-T, l'organe d'administration a estimé que les bons résultats de l'exercice de la RT clôturé au 28.02.2024, permettent de maintenir la valeur de l'action RT estimée à 4,8631 € par action.

b) Valeur des actions Südzucker inscrites à l'actif du bilan

Les 2.842.075 actions Südzucker inscrites à l'actif du bilan au 31.07.2024 ont été acquises pour un montant total de 35.986.443,69 €, soit un prix d'achat moyen de 12,66 €. Comme cette valeur est inférieure au cours moyen annuel de l'action Südzucker entre le début et la clôture de l'exercice écoulé, l'organe d'administration maintient la valeur de l'action Südzucker à sa valeur d'acquisition (12,66 €) conformément aux règles d'évaluation fixées par l'organe d'administration du 7.10.2020.

c) Valeur des actions A, B et T

Pour ce qui est de la valeur des actions A et B, l'organe d'administration propose aussi de maintenir inchangée leur valeur nominale à 12 € par action.

Pour ce qui est des actions T détenues par les membres et qui correspondent pour l'essentiel aux actions de la RT et Südzucker détenues quant à elles par la société, la question de leur valeur a été réexaminée. Malgré la baisse de valeur de l'action RT (supra a), l'organe d'administration propose de maintenir inchangé le prix de souscription de l'action T à 8,24 € par action.

L'organe d'administration estime en effet qu'actuellement, les actifs de la société (47,2 M€ dont 4,4 M€ sous forme de placements et de liquidités) peuvent garantir la valeur d'échange de 8,24 € des 4.831.237 actions T (+/- 40,2 M€) détenues par les coopérateurs au 31.7.2024.

§ 6. Répartition du résultat de l'exercice

Pour l'exercice social clôturé au 31.07.2024, l'organe d'administration propose l'affectation du résultat décrite en § 1.2.

§ 7. Honoraires et honoraires supplémentaires du Commissaire

Le mandat s'élève à 6.300 € hors TVA. Des prestations supplémentaires ont été payées au Commissaire pour la mission relative à la distribution de dividendes (650 € hors TVA).

§ 8. Propositions de l'organe d'administration

L'organe d'administration vous propose :

- d'approuver le rapport de gestion qu'il vous présente ;
- d'accepter la répartition du résultat ;
- d'approuver les comptes annuels comportant le bilan, les comptes de résultats et l'annexe dans la forme dans laquelle ceux-ci vous sont présentés, sous réserve du rapport du commissaire ;
- de maintenir la valeur des actions A, B et T ;
- de donner décharge de son mandat pour l'exercice écoulé à l'organe d'administration ;
- de donner décharge de son mandat pour l'exercice écoulé au commissaire.

Le 21 octobre 2024,
L'organe d'administration